

# Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 26 mai 2020

**Présents :** Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Andrée Séquier, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Jean-Marie Guillet, Patricia Mottin, Lucie Valentin, Anaïs Idelon

**Excusés :** Jean-Yves Wiss

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Claude Vignon, Maire qui a procédé à l'appel des membres du conseil municipal.

## Délibérations du conseil

### → Election du maire :

candidat : Andrée Séquier

vote à bulletin secret : 11 voix pour Andrée Séquier

Andrée Séquier est élue maire de St Martin en Vercors

### → Détermination du nombre d'adjoints :

selon le nombre maximal prévu par la loi : 3. *Approuvé à l'unanimité*

### → Élection du premier adjoint :

candidats : Philippe Desfeux

vote à bulletin secret : 11 voix pour Philippe Desfeux

Philippe Desfeux est élu premier adjoint.

### → Élection du second adjoint :

candidat : Lionel Dusserre

vote à bulletin secret : 11 voix pour Lionel Dusserre

Lionel Dusserre est élu second adjoint.

### → Élection du troisième adjoint :

candidat : Lucie Valentin

vote à bulletin secret : 11 voix pour Lucie Valentin

Lucie Valentin est élu troisième adjoint.

### → Désignation et composition des commissions communales :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

La présentation des commissions et l'invitation à la participation des habitants seront annoncées dans une lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres.

#### ▪ Eau et Assainissement (commission fermée au public) :

Philippe Desfeux (responsable), Lionel Dusserre, Jean-Marie Guillet, Claude Vignon

#### ▪ Bâtiments - voirie - locations immobilières - cimetière (commission fermée au public) :

Philippe Desfeux (responsable), Lionel Dusserre, Andrée Séquier

- **Aménagement et vie du village** (ouverte au public) :

Lionel Dusserre (responsable), Patricia Mottin, Lucie Valentin, Sandrine Bellier-Bénistand

- **Affaires scolaires** (fermée + délégués des parents d'élèves) :

Lucie Valentin (responsable), Sandrine Bellier-Bénistand, Jean-Christophe Dye

- **Agriculture et forêt** fermée au public) :

Jean-Marie Guillet (responsable), Anaïs Idelon, Jean Vignon

- **Urbanisme** (fermée au public) :

Lionel Dusserre (responsable), Philippe Desfeux, Jean Vignon

- **Communication** (ouverte au public) :

Patricia Mottin (responsable), Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye

- **Transition énergétique** (ouverte au public) :

Jean-Christophe Dye (responsable), Philippe Desfeux, Lucie Valentin

- **Cellule d'urgence** (fermée au public) :

Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Patricia Mottin, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Lucie Valentin, Lionel Dusserre

#### ➔ Désignation des délégués communaux :

- **Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors** :

Titulaire : Jean-Christophe Dye

Suppléant : Andrée Séquier

- **Syndicat Intercommunal de Roybon (SIVU de Roybon)** :

4 titulaires : Lionel Dusserre, Andrée Séquier, Philippe Desfeux, Patricia Mottin

4 suppléants : Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Jean-Marie Guillet, Anaïs Idelon

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** :

Président : Andrée Séquier

Titulaires : Jean Vignon, Patricia Mottin, Lucie Valentin

- **Commission d'Appel d'Offres** :

Président : Andrée Séquier,

Titulaires : Lionel Dusserre, Philippe Desfeux, Patricia Mottin

Suppléants : Sandrine Bellier-Benistand, Lucie Valentin, Jean Vignon

- **Commission électorale** :

Patricia Mottin

- **Délégué Comité National d'Action Sociale des personnels des collectivités territoriales** :

Andrée Séquier

- **Délégué Agence Postale Communale**

Jean Vignon

➔ La commune ne préempte pas à la vente de la parcelle F236 en partie, située route du Buech.

*Voté à l'unanimité.*

➔ La coupe affouagère se déroulera dans le bois de l'Allier, parcelles 47, 48 et 51. L'ONF procédera au martelage des lots. Le lot de coupe affouagère 2020 est fixé à 22€.

➔ Location de l'appartement communal dans l'immeuble de la Falaise à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, pour un loyer mensuel de 422 €.

*Voté à l'unanimité.*

### **Décision du conseil**

➔ **Désignation des délégués communaux :**

▪ **Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) :**

Titulaire : Lionel Dusserre

Suppléant : Andrée Séquier

▪ **Délégués Communauté de communes du Royans-Vercors**

Titulaire : Andrée Séquier

Suppléant : Philippe Desfeux

▪ **Syndicat Départemental de la Télévision dans la Drôme (SDTV) :**

Titulaire : Andrée Séquier

Suppléant : Philippe Desfeux

▪ **Association des communes forestières :**

Titulaire : Jean-Marie Guillet

Suppléant : Anaïs Idelon

▪ **Référent Ambroisie pour la Préfecture :**

Jean-Christophe Dye

▪ **Référent sécurité routière et défense :**

Jean-Christophe Dye

▪ **Représentant Herbouilly association Vercors Loisirs**

Andrée Séquier

▪ **Référents Plan communal de sauvegarde**

Patricia Mottin, Jean-Christophe Dye, Lucie Valentin, Philippe Desfeux, Jean Vignon, Lionel Dusserre

➔ Le Maire informe le conseil d'une demande de location hebdomadaire de la salle du conseil pour une activité commerciale.

Il est rappelé que cette salle peut être louée pour une utilité ponctuelle et est exclusivement réservée aux réunions, formations et conférences.

Le conseil municipal refuse cette demande de location hebdomadaire car il s'agit d'une salle de réunion et non d'activités.

➔ Au vu de la crise sanitaire en cours, les élus proposent pour cet été 2020, d'agrandir la terrasse de l'Ancolie afin que ce commerce puisse accueillir ses clients tout en respectant les conditions sanitaires imposées.

De plus pour cette année, il est proposé d'effectuer la gratuité de l'emprise du domaine public pour les commerçants impactés par la crise sanitaire.

Le conseil municipal approuve cette démarche.

→ Les élus vont proposer à Stéphane Bourdiaux de rester pendant la saison estivale avec son camion pizza sur la Place du Tilleul un soir par semaine, le vendredi soir. En effet cet emplacement procure une synergie commerciale au cœur du village. De plus, l'emplacement initial sur la place de l'Ours générait des désagréments auprès de certains habitants par l'utilisation du groupe électrogène.

→ Lucie Valentin informe le conseil que le service de cantine reprendra à partir du mardi 2 juin. En effet, suite aux échanges avec le prestataire et les agents de service, toutes les mesures sanitaires pourront être respectées.

#### **Questions diverses**

→ Le Maire informe le conseil que la foire aux fleurs du 1<sup>er</sup> juin est maintenue sur autorisation de la préfecture de la Drôme. Toutefois des élus devront être présents toute la matinée afin d'assurer le respect des consignes sanitaires.

**Le prochain conseil aura lieu le jeudi 4 juin 2020 à 20h30**

*Secrétaire de séance : Lionel Dusserre*